

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

# Mensuel

n° 242

MAI  
2023

[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)



Ville de La Crèche



@VilledelaCreche



IntraMuros La Crèche

p. 7

La parentalité mise  
en avant

p. 4

Terre de jeux  
2024

p. 5

Baisser de rideau  
pour les Chats  
Pitres





## L'édito

Enfin ! Il est arrivé !

Voici le printemps qui vient embellir nos journées, encore engourdis de cet hiver long, froid et humide. Le soleil tant attendu rehausse nos teints et redonne le moral, après ces durs moments, ponctués de hausses énergétiques et de coût de la vie en général.

Notre commune démarre cette douce saison sur les chapeaux de roues.

En effet, le passage de Christelle Chollet a illuminé notre Hélianthe de sa touche humoristique, mélodieusement "reconditionnée". Les Olympiades des jeunes, organisées avec le label Terre de jeux 2024, ont réuni les associations (tir à l'arc, foot, athlétisme, twirling, pétanque, karaté, badminton), le CMJ, le centre de loisirs et quelques dizaines de jeunes Créchois-es, venu-es profiter des présentations des bénévoles. Un grand merci aux agents pour cette belle journée sportive.

Merci également aux habitants qui nous ont honoré de leur présence au premier Café Citoyen.

### 1<sup>ER</sup> CAFÉ CITOYEN

Quelques viennoiseries, des conversations d'abord légères, puis les idées émergent et ... vivement le 13 mai pour le prochain !

Puis, fleurissent les aménagements : le parking des Acacias se refait une petite beauté pour la rentrée des vacances de printemps (la procédure fait que le marquage au sol viendra plus tard), la maternelle Malala Yousafzai se pare d'une devanture ludique et nature, le préau, tant attendu à l'école primaire du bourg, est installé, et même les toitures de certains bâtiments communaux auront droit à leur petit coup de jeune.

Un moment fédérateur chaque année, la semaine de la parentalité, qui se nomme désormais "Les rendez-vous de la parentalité" et s'étalent sur un mois. Initié par les agents

### LES RENDEZ-VOUS DE LA PARENTALITÉ

de la commune, soutenus par les élus depuis 2016, cet événement s'étend maintenant sur plusieurs communes du Haut Val de Sèvre, appuyant ainsi sur notre volonté de travailler en commun et réunir pour mieux "faire territoire".

Je vous quitte sur ces quelques mots, en vous souhaitant de bons préparatifs de terrasses pour les barbecues entre amis, de jardins et autres parterres fleuris, le tout arrosé de beaucoup de bonne humeur !

### Michèle PETITCOULAUD,

adjointe à la maire chargée de la transition démocratique et de la participation citoyenne

## PRATIQUE



## Demande de carte nationale d'identité ou de passeport

La procédure varie légèrement s'il s'agit d'une première demande ou d'un renouvellement. La démarche se déroule en différentes étapes.



### CHOISIR LE LIEU OÙ VOUS FEREZ LA DÉMARCHE ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

15 mairies des Deux-Sèvres sont habilitées. Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie française équipée de ce dispositif de recueil et non exclusivement dans sa commune de résidence.

La mairie de La Crèche n'est pas habilitée à délivrer ces documents. À proximité : Saint-Maixent-l'École, Chauvay, ou Niort.

Attention, les délais sont élevés. Pensez à anticiper et consultez régulièrement les agendas de rendez-vous mis à jour.



### PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Pour gagner du temps lors du dépôt du dossier, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne pour une première demande, mais ce n'est pas une obligation.



### DOCUMENTS À PRÉSENTER

Il faut présenter les documents originaux.

#### Carte nationale d'identité (CNI) :

Les documents à présenter varient si vous avez déjà un passeport ou non. Si vous n'avez pas de passeport :

- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- 1 justificatif de domicile
- Vérifiez si l'état civil de votre lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- Justificatif de nationalité française, si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)
- Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

#### Renseignements complémentaires et démarche complète :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

#### Liste des mairies des Deux-Sèvres délivrant les CNI et passeports :

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Demarches/Documents-d-identite/Deposer-votre-demande-de-titre-d-identite-en-mairie>

#### Passeport :

- Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- Justificatif du domicile
- Si vous avez fait la pré-demande, numéro et/ou QR code obtenus (si vous n'avez pas fait de pré-demande, vous devrez remplir et signer le formulaire cartonné qui vous sera remis au guichet)
- Vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)



#### PRIX

CNI : gratuit

Passeport : 86 € (timbre fiscal à acheter sur internet au cours de la procédure de pré-demande)



#### JOUR J

Pensez à vous rendre au rendez-vous avec les documents justificatifs



#### RETRAIT DES PIÈCES

CNI :

Vous devez retirer la carte personnellement au lieu de dépôt du dossier.

Elle doit être retirée dans les 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite.

La carte d'identité a la forme d'une carte de crédit.

Elle est valide pendant 10 ans.

#### Passeport :

Le passeport qui est délivré est un passeport biométrique.

Il doit être retiré dans les 3 mois. Passé ce délai, le passeport est détruit.

Vous devez le retirer personnellement au lieu de dépôt du dossier et le signer sur place.

Le passeport est valide 10 ans.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
Jeudi 29 juin à 20 h 30

## LE CARNET

### NAISSANCES

16 février : Leïa BOURDICHON MARIN  
25 février : Mayronn COLOMBO MEIRA  
2 mars : Tiana LEGERON

### DÉCÈS

23 mars : Paulette CAILLON, ép. MOTHON  
29 mars : Geneviève DUCEPT, ép. BOUILLARD  
8 avril : Jacques BOUVIER  
8 avril : Gisèle SONNARD, ép. GUERIN  
10 avril : Edith MAINSON, ép. BOURDIN

## VIE QUOTIDIENNE



## Travaux extérieurs : pensez au voisinage !

Le printemps est une période chargée dans les jardins. Il y a cependant des règles à respecter, afin de préserver la bonne entente avec ses voisins.

### BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage, nécessitant l'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont réglementés. Leur utilisation est autorisée \* :

- Les jours ouvrables : 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h

En cas de gêne par un bruit de voisinage, par sa durée ou sa répétition, privilégiez en premier lieu une démarche amiable.

Par ailleurs, si vous êtes amené(e) à pratiquer une activité bruyante (fête, déménagement, travaux...), pensez à prévenir vos voisins !

Le respect et la tolérance sont les clés du bien-vivre ensemble !

(\* ) Arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres.

### BRÛLOTS

Il est rappelé que les brûlots, notamment de déchets verts, sont strictement interdits, conformément à la réglementation, y compris pendant la période dérogatoire du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai. Cette pratique génère une pollution très importante, représente un risque important d'incendie et occasionne des troubles de voisinage.

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie des Groies Perron. En cas de dépôt imposant, le SMC peut proposer une location de benne.

Il est également rappelé que les dépôts sauvages sont interdits, même pour les déchets verts.

En cas d'infraction, les contrevenants sont passibles des sanctions prévues aux codes pénal, forestier et de l'environnement et risquent une peine d'un an d'emprisonnement et/ou 15 000 € d'amende.

• d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

## PARTAGEONS LA ROUTE

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de faire une balade à vélo, en trottinette ou à pied se fait ressentir. Toutefois, sur la route ou dans la rue, la cohabitation n'est pas toujours facile entre les automobilistes, les motards, les cyclistes, les trottinétistes et les piétons. Le respect des règles et la prudence des usagers les uns envers les autres, en particulier les plus vulnérables, sont essentiels. Sachant que tous sont soumis aux règles du Code de la route, il est nécessaire de prendre en compte l'autre et se rappeler que tous sont, tour à tour, piétons, automobilistes ou cyclistes.

Depuis la pandémie, la part des usagers vulnérables, c'est-à-dire non carrossés (piétons, cyclistes, utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPm), usagers de deux-roues motorisés) parmi les personnes tuées ou blessées gravement se renforce : les cyclistes et utilisateurs d'EDPm sont davantage touchés en 2022 et représentent 8 % de la mortalité et 20 % des blessés graves. (Source : bilan 2022 de la sécurité routière, Observatoire national interministériel de la sécurité routière)

La route est "réservée à tous", le bon sens et la bienveillance sont donc essentiels, notamment pour la sécurité de l'ensemble des usagers.



## Réserve communale

La réserve communale de sécurité civile est un dispositif qui permet d'aider les agents municipaux en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes

La réserve communale peut être sollicitée en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondation) ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine).

La veille effectuée dans le cadre du plan canicule ou grand froid fait également partie des missions susceptibles d'être confiées aux membres de la réserve communale.

Il n'y a pas de condition de recrutement, d'âge ou d'aptitude physique.



Inscription à l'accueil de la mairie ou en ligne : <https://forms.le/9RMFukzEJegKC1RQA>

Télécharger le formulaire d'inscription : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Vivre au quotidien/ Sécurité/Réserve communale de sécurité civile.



## Plan canicule : pensez à vous inscrire !

Chaque année, la ville effectue, du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, une veille auprès des habitants de la commune qui souhaitent être suivis en cas de périodes climatiques sensibles (canicule et/ou grand froid).

L'inscription se fait via une fiche de renseignements, qui a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à porter assistance en cas de nécessité. **Inscription avant le 15 juin.**

Pour vous faire connaître, plusieurs possibilités :

- **Remplir le coupon** ci-dessous et le faire parvenir à la mairie par courrier, mail ou en le déposant à l'accueil. La fiche de renseignement à compléter vous sera remise à cette occasion.
- **Télécharger le formulaire** sur le site de la ville : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Vivre au quotidien/Urgences et santé/Plans de périodes climatiques sensibles.



- **Remplir le formulaire en ligne** : <https://forms.gle/EPnx3jtnwL7aApu9>

### PLAN CANICULE 2023 :

coupon à retourner en mairie, 97 avenue de Paris ou accueil@ville-lacrecche.fr, avant le 15 juin.



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

N° TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

En ligne : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

## VIE CRÉCHOISE



## Terre de jeux 2024

Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, la municipalité a organisé deux temps forts début avril.

### BORN TO RIDE AVEC SÉBASTIEN BICHON

Mardi 4 avril, la projection de "Born to ride, à quatre ans et demi j'ai perdu ma jambe", en présence de Sébastien Bichon, principal protagoniste du documentaire, a donné lieu à des moments d'échanges privilégiés avec le public.

Sébastien Bichon, Niortais d'origine et amputé tibial depuis l'âge de 4 ans, pratique le cyclisme en grande randonnée et en compétition. Il a été médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Sydney en 2000 et le premier amputé tibial à oser entreprendre la Born to ride, une course cycliste de 1 200 km, en maximum 120 h. Le documentaire est une plongée dans cette épreuve,

en accompagnant Sébastien Bichon dans les différents moments qui composent ces 5 jours de compétition. En parallèle, les spectateurs ont pu découvrir l'homme, au travers de son parcours de vie.

### OLYMPIADES DES JEUNES

Le lendemain, les Olympiades des jeunes ont rassemblé une cinquantaine d'enfants de 6 à 14 ans avec leurs encadrants et 8 associations créchoises, pour un après-midi d'initiation et de pratique sportive. Un quizz sur les Jeux olympiques permettait quant à lui de stimuler la matière grise des jeunes participants.

Une belle réussite, grâce à l'implication de tous les partenaires de ces actions !

## Îlots de fraîcheur : restitution finale

Depuis le début de l'année, une vingtaine d'étudiants en licence design événementiel du lycée Saint-Joseph de Bressuire ont travaillé, avec leurs professeurs, sur des projets d'implantation de zones de fraîcheur sur la commune.



Après une première présentation de leurs idées, chaque projet a été retravaillé en tenant compte des remarques des professeurs et des élus.

La restitution finale des 6 projets des étudiants a eu lieu le 21 mars, à la mairie, à l'occasion d'un grand oral, comptant pour l'évaluation de leur semestre. Les lieux choisis pour l'étude étaient : le parc Groussard, le stade de Champcornu, l'église, le champ de foire, la gare et le parking des Acacias.

Ces projets, à vocation pédagogique, seront prochainement visibles aux halles Amélie Thibaudeau. À cette occasion, les habitant-es pourront voter pour leur projet préféré.



### UN NOUVEAU PRÉAU À FRANÇOIS AIRAULT

Pour le confort des élèves et de l'équipe enseignante, la cour de l'école élémentaire a, depuis peu, été dotée d'un préau. La structure modulaire métallo-textile, d'une surface d'environ 70 m<sup>2</sup>, est équipée de deux parois vitrées, pour une meilleure protection contre l'eau et le vent.

L'installation a été effectuée par l'entreprise Dalo, spécialisée dans la fabrication de ce type d'abris, pour un montant de 23 257 € TTC



### DÎNER FERMIER

Judi 6 avril, le dîner fermier mensuel a été l'occasion de déguster des produits locaux originaux et variés : burgers et tajines de canard, planches apéro, fougaces, brioches, produits à base de plantes, miels, bières... au rythme de la fanfare Basin Street à partir de 19 h.

Organisé en collaboration avec la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, l'événement met chaque mois à l'honneur des producteurs locaux qui œuvrent pour proposer une alimentation de qualité.

### ANGKOR & ANGKOR : "13 ans de vraies belles rencontres"



L'aventure de Sothy et Jean-Pierre Mougel et de leur restaurant de spécialités cambodgiennes, Angkor et Angkor, vient de prendre fin. Un départ à la retraite bien mérité, après 13 ans et des tonnes de nems !

Le couple, marié depuis 1987, avait ouvert le restaurant en 2008, dans le cadre d'une reconversion : Jean-Pierre Mougel venait de faire les frais de la fermeture de la Camif. Sothy avait quant à elle étudié le stylisme et la gastronomie au Cambodge, avant la période des Khmers rouges. "C'est seulement lorsque nous avons ouvert le restaurant que j'ai découvert l'étendue de ses capacités culinaires !" se souvient le jeune retraité avec nostalgie.

Ils participaient chaque année au marché de Noël et Jean-Pierre Mougel présidait l'association des commerçants. Comme tous les commerces, le restaurant a souffert de la crise sanitaire et le couple a connu un début d'année compliqué sur le plan personnel. La retraite arrive donc à point nommé !

Jean-Pierre Mougel conclut : "Nous sortons très riches, humainement, de cette période. Bon nombre de clients sont devenus des amis, une famille même !" Ils foisonnent d'idées pour occuper leurs journées : Jean-Pierre va se remettre à l'illustration et Sothy à un projet de cours de cuisine sur Youtube. À suivre donc...

Un nouvel établissement ouvrira prochainement, avec l'arrivée d'un jeune couple saint-maixentais.



### CHORALE DE L'ÉCOLE FRANÇOIS AIRAULT

Judi 6 avril, l'ensemble des élèves de l'école François Airault s'est produit sur la scène de l'Hélianthe, pour une soirée chorale.

La cheffe de chœur, Caroline Tomasi, intervenante dans les écoles élémentaires créchoises depuis 2021, a préparé le spectacle autour de 2 thèmes : voyage autour du monde pour les CP, CE1 ; un style, une chanson pour les CE2 au CM2.



### CHRISTELLE CHOLLET : ELLE DÉMÉNAGE !

Le 31 mars, la pétillante humoriste a donné un show à l'américaine, avec son 6<sup>ème</sup> spectacle, "Reconditionnée" : une galerie de personnages hauts en couleurs, du chant, des parodies. Sa superbe voix, son dynamisme et sa simplicité ont conquis le public venu en nombre à la salle de l'Hélianthe.

## PARTICIPATION CITOYENNE

### Premier café citoyen

La première édition du Café Citoyen a eu lieu le 15 avril.



Cette matinée de rencontre entre élus, habitants et un agent municipal a permis de briser la glace, de définir ensemble ce qu'est être citoyen dans sa ville et de discuter de nouvelles pistes de travail pour favoriser l'évolution de ce café en un lieu d'échanges et de rencontres.

Prochaines dates :

Samedis 13 mai et 10 juin, de 10 h à 12 h, salle de la permanence associative, maison des associations Séverine.

### À MON RYTHME



L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique), branche sportive de la Ligue de l'enseignement,

intervient notamment sur le sport société.

"À MON RYTHME", C'EST QUOI ?

- Un programme d'activités physiques adaptées ;
- Pour qui ? Les seniors ;
- Où ? Dans une salle à La Crèche ;
- Quand ? Une heure par semaine en juin et juillet ;
- Pourquoi ? Pour sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique sur la santé.

"À mon rythme" est un dispositif gratuit et complet de prise en charge et d'accompagnement dont l'esprit peut être résumé par "prévenir", "accompagner" et "éviter". Le dispositif propose à tous les publics un accompagnement global, au travers d'activités physiques et sportives, et d'espaces de sensibilisation.

Ce projet a pour but de prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité et l'inactivité physique (prévention primaire) des seniors. La notion de partage et de recherche d'autonomie font également partie du programme.

Séances les jeudis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 juin, et les jeudis 6 et 13 juillet, de 10 h à 11 h, maison des associations Séverine.

Renseignements complémentaires :  
armance.deborde@laligue79.org  
Tél. 06 15 82 87 21 / 06 89 23 20 08

## ASSOCIATIONS



### Baisser de rideau pour les Chats Pitres

Comme chaque année, les comédiens amateurs de la compagnie de théâtre des Chats Pitres ont foulé les planches de la salle Henri-Georges Clouzot, du 17 mars au 1<sup>er</sup> avril.

Tout d'abord les 31 jeunes de l'association ont donné 3 représentations. Pour chacune d'entre elles, les Chats'uteurs (8-11 ans) ont joué une pièce de Matthieu Berthéléme "À fond la ferme".

Les Chats'pardeurs (11-14 ans) ont créé leur propre pièce, intitulée "La vie et ses histoires". Enfin les Chats'dow ont quant à eux mis toute leur énergie dans la pièce "Bio Divertissement", de Pascal Martin.

Puis, ce fut au tour des 13 acteurs de la troupe adulte.

Après des représentations à Cherveux, en octobre dernier et une pige pour le Ruffectival en janvier, les acteurs ont joué une pièce de Georges Contamin, "Du sang dans le potage" : une maison de retraite, en apparence ordinaire, devient le théâtre d'un meurtre sanglant...

Plus de 800 spectateurs ont assisté aux 8 représentations. Prochaine étape le 7 octobre à Cherveux pour d'autres représentations.

#### Entente Chauray-La Crèche Handball



Récemment, à l'occasion du "Mois de l'esprit sportif", le club de handball Chauray-La Crèche a reçu le prix de sa fédération pour la meilleure vidéo contre les incivilités dans le sport.

L'objectif de cette action du comité de handball des Deux-Sèvres est de mobiliser les clubs autour du partage des valeurs de respect et de fair-play sur et en dehors du terrain.

L'Entente Chauray-La Crèche Handball (HBCLC) compte aujourd'hui 190 licenciés et entraîne une douzaine d'équipes sur les 2 communes.

Contact : Sabine ROUGEAU : 06 82 43 79 66  
Mail : handball.chauraylacreche@gmail.com  
Page Facebook : Handball Chauray/La Crèche

#### Ippon Shotokan Karate Do



Début avril, le club Ippon Shotokan Karate Do (ISK) a organisé un week-end de compétition et de stage, au gymnase de Chantoiseau. Le challenge Berger, compétition départementale, a accueilli 78 participants, dont 40 Créchois et environ 150 parents et accompagnants. Le lendemain, Jean-Michel Guedjali, entraîneur professionnel, 7<sup>ème</sup> Dan Karaté Do, a proposé un stage à une cinquantaine de karatékas venus de la région et de Vendée.

Site internet : <https://ipponshotokankarate-do.fr>

### VACANCES & FAMILLES

Vacances & Familles permet aux familles de partir en vacances, grâce à un accompagnement bénévole et une prise en charge financière. Les bénévoles considèrent que les vacances permettent de reprendre confiance et de se retrouver en famille. Aussi, ils proposent une diversité de lieux et d'activités et plus de 300 hébergements (mer, montagne, campagne). L'association dispose d'un réseau qui accompagne les personnes à chaque étape du projet et aide à organiser le séjour, y compris avec un accueil sur place. La participation financière des familles varie en fonction du quotient familial et du nombre de personnes, entre 119 € et 443 € / séjour.



Permanences d'information : annexe de la mairie  
(bureau du conciliateur de justice)  
11 & 25 mai, de 10 h 30 à 12 h

Contact : Vacances & Familles Nouvelle Aquitaine  
- antenne des Deux-Sèvres - 12 rue Joseph Cugnot  
- 79000 Niort. Tél. 05 49 28 59 51 / 06 65 77 03 48.  
Mail : [antenne79@vacancesetfamilles.org](mailto:antenne79@vacancesetfamilles.org).  
Site internet : [vacancesetfamilles.org](http://vacancesetfamilles.org).

TRIBUNE  
DES ÉLUSEXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU  
CONSEIL MUNICIPAL

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Baisse de l'effectif à l'école maternelle Malala Yousafzai**

En 2017, année avec le plus grand effectif, **194 enfants** étaient inscrits à l'école maternelle, répartis dans **7 classes**, avec une moyenne de **28 élèves par classe**. Depuis, la moyenne oscille entre 23 et 27 élèves par classe.

Nous avons appris par la presse, puis confirmation par les instances officielles, la fermeture d'une classe en septembre 2023, en raison d'une nouvelle baisse d'effectif. Ainsi, ce seront **148 enfants** qui seront répartis dans **6 classes**, pour une moyenne de **25 élèves par classe**.

Le conseil d'école n'a pas souhaité contester la décision de fermeture d'une classe. En effet, le nombre d'élèves par classe reste dans une moyenne ordinaire. Cette décision est la **conséquence d'une baisse de 24 % des effectifs en 6 ans**.

**Agir sur le PLUi**

Notre commune continue de grandir et pourtant, le nombre d'enfants en maternelle baisse. Cela doit nous interroger sur l'évolution de notre société et de notre commune. Les raisons sont parfois nationales, parfois plus locales :

- La **baisse du taux de natalité** ;
- La raréfaction des terrains (accentuée par le PLUi adopté avant notre élection), la hausse du coût des terrains à bâtir, la hausse du coût de la construction, la hausse des taux d'intérêt, ... compliquent l'**accès à la propriété**, créant une arrivée de familles avec des enfants plus âgés ;
- Le **manque de logements locatifs**, qui hébergent souvent des familles avec des enfants plus jeunes.

Pour essayer de limiter ces effets, nous avons travaillé avec la communauté de communes sur la révision du PLUi. Par le nouveau règlement, adopté lors du conseil communautaire de mars, nous favorisons une densification de l'habitat, en autorisant les logements à étage (R+1 à R+2, suivant les conditions). Chose qui était impossible jusqu'à présent. Cela va faire **baisser le prix du logement**.

**Une politique active pour le logement locatif**

À l'échelon communal, nous souhaitons faire construire plus de logements locatifs. Pour cela, **nous avons acquis des terrains, sur lesquels nous pourrions orienter les types de constructions**. Nous ne nous substituons pas aux marchés privés, nous orientons simplement le type de construction. Cette stratégie est aussi développée par la commune de Chauray. Nous mettons fin à laisser faire qui conduisait à la construction de logements inadaptés aux conditions de vie présentes et futures, pour mettre en place une politique active favorisant notamment le logement locatif.

**Le conseil municipal**

En conseil communautaire, nous nous étions opposés à la révision PLUi, en raison de l'extension de la zone d'activité, au-delà de la route de Tressauve. La communauté de communes va mandater une étude pour déplacer ce projet sur un autre secteur plus favorable, sans garantie de succès. Il faudra donc souligner notre désaccord au commissaire enquêteur, mais notre bonne volonté nous a conduit à modifier notre position. **Nous avons donc adopté le PLUi, avec les réserves qui concernent le secteur de la route de Tressauve**. L'opposition s'est abstenue, elle souhaite l'extension de la zone d'activité au-delà de la zone de Tressauve, quoi qu'il en coûte pour les habitants, l'économie avant tout.

**Le ton a changé**

Depuis quelques mois, l'opposition a changé de ton, que ce soit au conseil, dans les commissions ou sur les réseaux sociaux. **Les attaques sont devenues individuelles, et les propos injurieux** fusent ("Vous êtes stupides", "Monsieur dormait !"...). Ce type de propos n'est pas acceptable, et ne sera plus accepté à partir de maintenant dans les instances officielles. Cependant, il ne nous appartient pas de gérer les propos sur les réseaux sociaux, et de faire le tri systématique entre fake news régulières et propos à la limite de la diffamation. Nous avons le souhait, malgré tout, d'alerter les Créchois sur l'utilisation délétère de ces procédés, qui visent à **faire passer la démocratie, le débat d'idée, les échanges constructifs au second plan**, leur préférant des pratiques politiques de bas niveau, basées sur l'attaque personnelle, pour discréditer les personnes plutôt que les idées ou les actions.

**MAJORITÉ** : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY, Évelyne KRÜGER.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

**Des impôts fonciers en forte hausse**

Lors du Conseil municipal du 7 avril consacré au budget primitif, les échanges ont été particulièrement houleux puisque nous sommes résolument **CONTRE** l'augmentation de plus de 14% des impôts prévue en 2023 par rapport à 2022.

La faute à qui ? Au comité budget. L'Adjointe aux finances nous a rappelé que la 1ère année, le comité budget était composé de 40 Créchois censés représenter la population. La 2ème année, nous étions destinataires d'un mail (sans doute par erreur), il n'y avait que 4 personnes. Et cette année qu'a dit le comité budget ? Réponse : il ne s'est pas encore réuni. Ainsi le comité budget se réunira **APRES** le vote des impôts ! **Une aberration** ! Il était prévu après la 1ère réunion du comité une clause de revoyure au début de chaque année de mandat afin de constater si la situation financière de la commune s'améliorait (PV conseil du 6 mars 2021 p 10). La situation se serait miraculeusement redressée mais n'a pas entraîné pour autant de remise en cause des hausses d'impôts. Nous l'avons rappelé à la mémoire de l'Adjointe aux finances qui est devenue amnésique et s'étonne que l'on puisse relire les PV des conseils ! C'est quand même important pour nous tous !

**Equipements oui mais pas tous**

Selon la majorité, si les Créchois veulent maintenir le niveau de services et d'équipements, il est nécessaire d'augmenter les impôts. Mais leur a-t-on demandé s'ils étaient d'accord pour financer une piscine d'été ? Non. Le référendum promis qui aurait tranché a été rejeté jusqu'à présent par la municipalité. Et quoique cela coûte au portefeuille des Créchois, ils auront la piscine ! Et pourquoi ne pas demander aux Créchois ce qu'ils veulent faire avec leurs impôts ? Ce serait légitime !

Le taux de désendettement est à 6 années et l'épargne nette à 325 808 €, des bons chiffres selon la majorité. Cependant nous avons souligné que les investissements en face étaient particulièrement pauvres. La majorité s'est offusquée listant tout ce que la mandature précédente aurait pu faire et qu'elle n'a pas fait. Selon elle, peu de réalisations alors que dans les 1er conseils municipaux la même majorité a dénoncé les investissements « inconsiderés » des précédents élus. Un argumentaire à géométrie variable !

**La chaudière de l'école du bourg**

A notre question : pourquoi l'achat d'une chaudière de 90 000 € à l'aide d'un prêt de 90 000 € sur **25 ans** ? Là aussi l'Adjointe a « séché ». Le Directeur général des services est arrivé à la rescousse en arguant que la durée de vie d'une chaudière étant de 25 ans, le prêt est donc de 25 ans ! Maintenant on adapte un prêt à la durée de vie d'un équipement ! Un prêt sur le long terme doit être réservé à de gros équipements.

**Investissements pharaoniques à venir**

La majorité avait prévu en 2022 près de 2.5 M € d'investissements. Seuls 475 964 € ont été dépensés. A quoi bon prévoir autant ? En 2023, 3,2 M € sont envisagés. Combien de crédits seront utilisés ? Certes les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements représentent une estimation haute des investissements annuels, mais il faut quand même s'en approcher au mieux, sinon quel intérêt ? Les dernières estimations des AP CP font état de 12 M € pour les 3 ans à venir. La piscine est incluse mais la gare et l'aménagement du centre bourg ont disparu. Au regard des travaux prévus avant la fin du mandat, nous avons posé la question suivante à l'Adjointe : 3 ans d'augmentation d'impôts suffiront-ils pour les réaliser ? Il n'y a pas vraiment eu de réponse. Il faut s'attendre à tout !

**Dotation pour contentieux**

Une somme de 10 000 € a été inscrite au budget pour provisionner des risques contentieux. A notre question : quels sont les contentieux ? La Maire a répondu qu'il s'agissait d'un problème de ressources humaines. Souci avec un agent ? Sans doute aussi provisionnement en vue d'un bras de fer avec la com com au sujet des transferts de charges liés à la piscine ?

Le 29 mars le conseil communautaire a, quant à lui, provisionné 5000€ pour un éventuel contentieux avec La Crèche.

**MINORITÉ** : Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

## MARIE JOLY

Célébrons avec nos enfants la fête nationale « Mai à vélo », dont la première édition a eu lieu en 2021. Un mois entier pour célébrer le vélo, sous le soleil ou sous la pluie, et découvrir notre belle commune. Je vous propose d'organiser des vélo-bus, au départ de Boisragon, pour emmener ensemble nos enfants au collège Jean-Vilar. N'hésitez pas à proposer d'autres lieux de départ. Ecrivez-nous par mail à : [mariejoly.be@gmail.com](mailto:mariejoly.be@gmail.com). Nous comptons sur vous.

**MINORITÉ** : Marie JOLY

## INTERCOMMUNALITÉ



## La parentalité mise en avant

En 2023, la semaine de la parentalité devient "Place des familles : les rendez-vous de la parentalité en Haut Val de Sèvre" et se tiendront du 3 mai au 3 juin, dans 5 communes et dans des structures intercommunales.

Pendant un mois, des animations gratuites, pour tous les âges, du nourrisson à l'adolescent, pour les parents, mais aussi pour les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, seront proposées sur le territoire.

Au programme, des conférences, des ateliers bien-être, des spectacles, des jeux, des rencontres... pour mieux comprendre les enjeux et l'évolution de la place des familles, milieu de socialisation fondamental.

# PLACE DES FAMILLES

Les rendez-vous de la parentalité  
En Haut Val de Sèvre (79)

### PARMI LES TEMPS FORTS (À LA CRÈCHE ET AILLEURS) :

- 3 mai, Pamproux, 20 h : cinéma "L'école de la vie"
- 4 mai, La Crèche, 19 h : conférence-débat "le harcèlement"
- 7 mai, La Crèche, 16 h : théâtre-débat "Louise, l'enfant coquelicot"
- 13 mai, La Crèche, 10 h : la grande journée en famille : spectacle, jeux, ateliers
- 17 mai, Pamproux, 18 h 30 : théâtre forum "En...vies"
- 20 mai, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, 10 h 30 : la journée de relaxation
- 23 mai, La Crèche, 17 h 30 : soirée jeux en famille
- 1<sup>er</sup> juin, Saint-Maixent-l'École, 17 h : parade et spectacle des clowns
- 1<sup>er</sup> juin, Sainte-Néomaye, 18 h 30 : conférence-débat "Les émotions"
- 3 juin, La Crèche, 9 h 30 / 11 h / 16 h 30 : bal pour les tout-petits
- 3 juin, Saint-Maixent-l'École, 14 h 30 : grand jeu en famille

Certains événements sont sur inscription auprès des mairies, avec un nombre de places limité.  
Retrouvez le programme complet sur <https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences/Transition démocratique/parentalité



## 3 questions à... Marie-Laure Watier,



adjointe à la maire chargée de la transition solidaire, protection des populations et enfance jeunesse, et conseillère communautaire

### Comment l'événement a-t-il été organisé cette année ?

"Au fil des éditions, la semaine de la parentalité, initiée par la commune de La Crèche en 2016, a pris de plus en plus d'ampleur. Elle concerne désormais 5 communes, ainsi que des structures intercommunales. Aussi, l'organisation a été répartie de manière conjointe avec tous les partenaires, que sont les communes de Sainte-Néomaye, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Pamproux, Saint-Maixent-l'École, Saivres, ainsi que des structures de la communauté de communes (médiathèques et centres de loisirs)."

### Quels sont les changements par rapport aux précédentes éditions ?

"D'une semaine, l'événement est passé à un mois et se nomme "Place des familles". Cela permet une meilleure répartition dans le temps et dans l'espace,

ce qui permettra au public de profiter plus facilement et largement de ce qui est proposé. Cette nouvelle organisation permet également de répartir les coûts relatifs aux actions sur les communes du territoire."

### Quelle est la thématique de l'événement ?

"C'est la parentalité dans sa globalité. Chaque partenaire s'est approprié le thème et a mis en place ses propres actions, en fonction des envies, des besoins ou des préoccupations du moment.

Les événements proposés s'adressent aussi bien aux parents qu'aux professionnels de la toute petite enfance, jusqu'à l'adolescence. Les propositions permettent des temps partagés parents/enfants, des temps de formation/information (conférences), de la culture, des loisirs, de la créativité... car la parentalité s'exerce et s'apprend dans tous les domaines de la vie quotidienne."



### Prix des lecteurs des Littératures Européennes de Cognac 2023

L'association Littératures Européennes Cognac célèbre la dolce vita et met à l'honneur l'Italie et la littérature italienne ! Si l'Europe vous intéresse et que vous avez le goût de la découverte, rejoignez-nous !

Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires

### Prix des lecteurs "KATULU ?" - Édition 2023

Trois sélections de cinq documents sont proposées (récits d'aventure, BD, romans noirs et policiers) autour de la thématique "petite(s) et grande(s) histoire(s)".

Pour participer renseignements et inscription auprès des bibliothécaires

### Exposition de planches de BD

Exposition des mini BD réalisées par les élèves de l'école François Airault et du collège Jean Vilar, dans le cadre de la résidence Éclaircie, avec l'illustratrice Muriel Douru, sur le thème de l'environnement.

Du 2 au 31 mai, en accès libre pendant les horaires d'ouverture

### Médiathèque hors les murs

Samedi 13 mai, de 14 h à 16 h à l'Hélianthe

Dans le cadre des rendez-vous de la parentalité, vos bibliothécaires présentent une sélection de livres à consulter sur place et proposent des lectures à la volée.

Tout public, en accès libre

### Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

1, rue des Écoles - 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Tél. 05 49 05 36 09

Mail : [mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)

Site : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre

### À SAVOIR



### DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA NAVETTE !

Le service de navette gratuit, reliant la gare aux zones d'activités, montre des résultats de fréquentation encourageants. Proposé en test par la communauté de communes, ce moyen de transport collectif est électrifié.

Pour mieux cerner les attentes des usagers et des habitants, la régie mobilité Haut Val de Sèvre lance une double enquête :

- Cas 1 : vous voyagez, même occasionnellement, avec la navette.
- Cas 2 : vous n'utilisez pas la navette mais vous habitez ou travaillez dans le périmètre desservi.

Télécharger les questionnaires ou répondre en ligne :  
<https://cc-hautvaldesevre.fr> rubrique Compétences/Environnement/Mobilité



12 mai  
**CONCERT**  
Bar Le Vit'Fait  
À 20 h

Organisateur : école de musique Jane Evraud

13 mai  
**INAUGURATION PÉDAGOGIQUE**  
d'un mur en pierres sèches  
Rue des Halles à 10 h

Organisateur : municipalité

13 mai  
**CAFÉ CITOYEN**  
Maison des associations  
Séverine  
De 10 h à 12 h

Organisateur : municipalité + d'infos :  
www.ville-lacreve.fr

13 mai  
**LA GRANDE JOURNÉE EN FAMILLE**  
Mois de la parentalité  
Salle de l'Hélianthe  
De 10 h à 17 h 30

Organisateur : municipalité  
Inscriptions : 05 49 28 93 34  
ejas@ville-lacreve.fr

13 mai  
**PÊCHE À LA TRUITE**  
Étang Moynard,  
Beaussais-Vitré  
À 8 h

Organisateur : ACCA La Crèche  
Inscriptions et infos :  
contactaccalacreve@gmail.com

13 mai  
**PORTES OUVERTES AU COTEAU DE BRELOUX**  
Jardin d'insertion du Coteau de Brelox  
De 10 h à 17 h

Organisateur : Aide en Créchois

14 mai  
**LA NORDICRÉCHOISE**  
Maison des associations  
Séverine à 9 h

Organisateur : Nordic club créchois  
Renseignements :  
www.nordic-club-crechois.org  
Inscription : www.runheure.fr

23 mai  
**SOIRÉE JEUX EN FAMILLE**  
Mois de la parentalité  
Salle de l'Hélianthe  
De 17 h 30 à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Inscriptions : 05 49 28 93 34  
ejas@ville-lacreve.fr

31 mai  
**VISITE PRIVÉE CARRIÈRES DE SAINT-MARTIN**  
RDV parking temple de Brelox  
À 14 h 30

Organisateur : L'Homme & la Pierre  
Inscription obligatoire :  
05 49 63 13 86 / contact@lhommeetlapierre.com

2 juin  
**ATELIER BÉBÉ-CIRQUE**  
Mois de la parentalité  
Salle de l'Hélianthe  
À 9 h 30 ou 10 h 30

Organisateur : municipalité  
Inscriptions : 05 49 28 93 34  
ejas@ville-lacreve.fr

3 juin  
**BAL POUR LES TOUT-PETITS**  
Mois de la parentalité  
Salle de l'Hélianthe  
À 9 h 30, 11 h ou 16 h 30

Organisateur : municipalité  
Inscriptions : 05 49 28 93 34  
ejas@ville-lacreve.fr

7 juin  
**PERMANENCE ASSOCIATIVE**  
Maison des associations  
Séverine  
De 14 h à 17 h

Contact :  
vapc@ville-lacreve.fr

10 juin  
**CAFÉ CITOYEN**  
Maison des associations  
Séverine  
De 10 h à 12 h

Organisateur : municipalité + d'infos :  
www.ville-lacreve.fr

10 juin  
**RONDE DES LAVOIRS**  
Site Groussard  
À 18 h

Organisateur : USC La Crèche  
Renseignements :  
06 07 76 64 08  
rando.usc@gmail.com

11 juin  
**CONCERT "BACK & FORTH"**  
Église ND-des-Neiges  
À 16 h  
Gratuit

Organisateur : PONDN  
Renseignements :  
06 67 26 29 65  
pondn\_79260@yahoo.com

17 & 18 juin  
**GALA DANSE LE LAC DES CYGNES**  
Salle de l'Hélianthe  
Samedi : à 20 h 30  
Dimanche : à 14 h

Organisateur : K'Danse  
Renseignements :  
06 23 25 22 20 /  
associationkdanse79@gmail.com

18 juin  
**FÊTE DE FIN D'ANNÉE + VIDE-GRENIER**  
Site Groussard  
De 9 h à 18 h

Organisateur : APE créchoise  
Renseignements :  
ape.crechoise79@gmail.com

22 juin  
**CARAVANE INTERNATIONALE DES CLOWNS**  
À 15 h 45 : parade parking Acacias  
À 18 h : spectacle au jardin du coteau de Brelox

Organisateur : municipalité + d'infos :  
www.ville-lacreve.fr

23 juin  
**CONCERT DE FIN D'ANNÉE**  
Salle de l'Hélianthe  
À 20 h 30  
Gratuit, ouvert à tous

Organisateur : école de musique Jane Evraud

24 juin  
**JOURNÉE DE LA RESSOURCE**  
Site Groussard  
De 10 h à 18 h

Organisateur : Voisin Voisine Zéro Déchet  
Renseignements :  
voisinvoisinezerodechet@gmail.com

24 juin  
**ATELIER TAILLE EN VERT D'ARBRES FRUITIERS**  
Jardin du Coteau de Brelox  
À 14 h 30

Organisateur : Aide en Créchois  
Renseignements :  
06 82 22 86 33

25 juin  
**VIDE-GRENIER**  
Site Groussard  
À 8 h

Organisateur : ACCA La Crèche  
Inscriptions : 06 37 11 17 65

29 juin  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil municipal  
à 20 h 30

## BACK AND FORTH

Trio de musique Folk

Dimanche 11 Juin 2023

Valentine Margot Clément

Église Notre Dame des Neiges

16h

Entrée Gratuite

79260 - La Crèche

RENSEIGNEMENTS : 06 67 25 29 65  
Pondn\_79260@yahoo.com  
Pour l'Orgue de Notre Dame des Neiges

FÊTE DE FIN D'ANNÉE VIDE GRENIER LA CRÈCHE

Dimanche 18 Juin 2023 de 9h à 18h

STADE GROUSSARD

Buvette et restauration sur place.

ACTIVITÉS GRATUITES : Jeux en bois magique Sculpture de ballons

ACTIVITÉS PAYANTES : Jeux d'eau & Châteaux gonflables 5€ la journée

VIDE GRENIER : 2€50 le mètre 10€ les 5 mètres installation à partir 6h

Ballade à poney 2€ la ballade

Pêche à la ligne 2€

Informations : ape.crechoise79@gmail.com

**Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)**  
Faites réparer vos appareils électriques et électroniques avec le bonus réparation !

Le saviez-vous ? Environ 30 millions d'appareils électroménagers tomberaient en panne chaque année, mais seulement 1 sur 6 serait réparé.

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), promulguée en février 2020, a pour but de lutter contre toute forme de gaspillage. Ainsi, depuis le 15 décembre 2022, l'État favorise l'aide à la réparation, en prenant en charge une partie des frais de réparation de certains appareils électroménagers, par des réparateurs professionnels labellisés "QualiRépar". Le bonus réparation s'applique à des produits qui ne sont plus sous garantie.

Vous souhaitez faire réparer votre lave-vaisselle, votre sèche-linge, réfrigérateur ou votre centrale à vapeur ?

Une adresse proche de chez nous : Envie Deux-Sèvres, 21 rue du logis 79400 AZAY-LE-BRÛLÉ ou rendez-vous sur annuaire-qualirepar.ecosystem.eco.

Contact : voisinvoisinezerodechet@gmail.com

N'hésitez pas à partager vos créations sur Voisinvoisine ZéroDéchet

## Du 3 mai au 3 juin MOIS DE LA PARENTALITÉ

Organisateurs : communauté de communes et municipalité  
Renseignements :  
https://cc-hautvaldesevre.fr

3 mai  
**PERMANENCE ASSOCIATIVE**  
Maison des associations  
Séverine  
De 14 h à 17 h

Contact :  
vapc@ville-lacreve.fr

4 mai  
**MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"**  
Halles du marché  
De 17 h à 21 h

Organisateurs : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

4 mai  
**CONFÉRENCE-DÉBAT "LE HARCÈLEMENT"**  
Mois de la parentalité  
Salle de l'Hélianthe  
À 19 h

Organisateur : municipalité  
Inscriptions : 05 49 28 93 34  
ejas@ville-lacreve.fr

6 mai  
**FORMATION PSC1**  
Salle des halles  
De 8 h 30 à 18 h

Organisateur : Protection civile  
Contact : 06 18 05 05 58

7 mai  
**THÉÂTRE-DÉBAT "LOUISE, L'ENFANT COQUELICOT"**  
Mois de la parentalité  
Salle de l'Hélianthe  
À 16 h

Organisateur : municipalité  
Inscriptions : 05 49 28 93 34  
ejas@ville-lacreve.fr

8 mai  
**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**  
Monument aux morts  
À 9 h 45